



Jugement remboursement pret immobilier

Par **joelsyl**, le **08/04/2014** à **11:22**

Monsieur,

J'ai été condamné le 26 mars 2014 par un jugement contradictoire en premier ressort avec exécution provisoire de régler 228 000 euros qui correspond au solde de mon prêt immobilier. J' ai plus les moyens de payer un avocat pour faire appel avant le 26 avril 2014. je souhaite avoir du temps supplémentaire pour retrouver un travail. Et ainsi reprendre une nouvelle habitation et vendre ma maison actuelle pour solde ma dette (valeur maison 280 000 euros).
Pouvez vous m aider ?

Cordialement